# VEDAT NE DOIT PAS ÊTRE EXPULSÉ

Vedat vient d'avoir 20 ans, il vit depuis 4 ans en France et devait obtenir dans un mois son CAP maçonnerie.

Placé en centre de rétention depuis samedi 19 mai, il risque d'être expulsé vers la Turquie où il est recherché pour faire son service militaire ;

Vedat est kurde et ne veut pas faire la guerre contre son peuple.

#### **VEDAT DOIT RESTER ICI**

Vedat Yilmaz a 20 ans. Il est en France depuis 2003. Kurde de Turquie, il a fui son pays avec ses parents pour ne plus subir les persécutions dont sont victimes les kurdes. Tous les trois déboutés de leur demande d'asile, la préfecture leur notifie un Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière en septembre 2005. Le père de Vedat est alors expulsé en décembre 2005. Une forte mobilisation du lycée de Vedat, alors au début de son CAP maçonnerie, lui permet d'obtenir un accord avec la préfecture l'autorisant à terminer son année scolaire. Depuis lors, son père se cache pour ne pas subir les persécutions, sa mère se cache en France pour ne pas être expulsée, et Vedat, lui, a continué à apprendre le français, à suivre sa formation de maçon et à tisser des liens amicaux. Il était sur le point de finir ses examens et d'obtenir en juin son diplôme de maçon, un employeur s'apprêtait à l'embaucher, lorsqu'il s'est fait interpeller vendredi soir à Nantes. Il est depuis en centre de rétention et son recours contre le nouvel APRF qui lui a été notifié a été rejeté.

PARCE QUE NOUS SOMMES POUR LA REGULARISATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS, NOUS NOUS OPPOSONS A L'EXPULSION DE VEDAT ET EXIGEONS SA REGULARISATION.

#### **POUR EMPECHER SON EXPULSION:**

### SAMEDI 26 MAI RASSEMBLEMENT DEVANT LA PREFECTURE DE NANTES A 15H00

puis, cortège de la préfecture au centre de rétention où se trouve Vedat.

→ Départ de Rennes en co-voiturage : <u>RDV à 13H30 sur le parking de l'Alma</u> (à la station essence) → Les collectifs de Nantes se mobilisent également et seront présents.

ITINERAIRE pour se rendre à la préfecture de Nantes : sur la 4 voies Rennes-Nantes, à l'arrivée ne pas rentrer sur le périphérique : ALLER TOUJOURS TOUT DROIT en traversant tout le haut de Nantes = Route de Rennes  $\rightarrow$  Rue Robert Schuman  $\rightarrow$  Rue Paul Bellamy : au bout de cette rue, prendre à gauche le Quai Ceineray : là, la préfecture est indiquée.

\* \* \*

## INNONDATIONS de messages

Envoyez « Libérez et régularisez Vedat Yilmaz! »

à la préfecture de Loire Atlantique, qui peut arrêter son expulsion :

SMS au 0240412138 ou mail : etrangers@loire-atlantique.pref.gouv.fr

à la préfecture d'Ille et Vilaine : SMS au 0299021035 FAX au 0299021015 :

au ministère de l'Intérieur : SMS au 0140076060